



DELIBERATION

N° SP_2025_10_002

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 16 OCTOBRE 2025

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

1ERE COMMISSION

SERVICE : Pôle patrimoine départemental et mobilités/Direction des bâtiments

OBJET : Patrimoine bâti départemental - Ajustements budgétaires

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme DEBOURG, excusée, a donné délégation de vote à M. LARCHER ; Mme GENTIL, excusée, a donné délégation de vote à M. BOST ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à M. AUZEMERY ; Mme PLAZZI, excusée, a donné délégation de vote à M. BOISSERIE ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

La mise en œuvre des programmes d'aménagement des bâtiments départementaux adoptés pour 2025 conduit à proposer en cours d'année des ajustements et compléments nécessaires pour certaines opérations.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses	422 000 €			
Recettes				

RAPPORT

La présente délibération a pour objet de proposer divers ajustements de programmes d'investissement relatifs au patrimoine bâti départemental.

Ces ajustements se traduiraient par l'inscription complémentaire d'autorisations de programme à hauteur de 422 000 €.

DEPENSES	Autorisations de programme (AP) en €	Crédits de paiement en €
Services généraux.....	160 000	0
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs.....	250 000	0
Développement, tourisme, économie	12 000	0
TOTAL	<u>422 000</u>	<u>0</u>

Conformément aux prévisions de réalisation envisagées lors du vote du budget, les opérations les plus significatives de ces programmes ont été mises en œuvre depuis le début de cette année.

1 – Bâtiments des services administratifs départementaux

La programmation des opérations d'aménagement, d'amélioration et de maintenance a fait l'objet d'une inscription globale de 1 075 000 € en crédits de paiement au Budget primitif (BP) 2025.

Conformément aux programmes votés, l'avancement des principales opérations est le suivant :

- la réfection et la mise en conformité du réseau gaz sur le site de la plateforme technique départementale ainsi que la réhabilitation des bureaux atelier dans le bâtiment principal à usage de garage sont terminées depuis l'été 2025. Les études de maîtrise d'œuvre pour la réfection et l'isolation des façades des bâtiments administration de l'antenne technique spécialisée et des garages ont débuté pour une remise de l'avant-projet à l'automne ;
- les opérations de remplacement et de rénovation partielles des menuiseries sur les toitures et les façades du bâtiment principal de l'Hôtel du Département (HDD) ainsi que le cloisonnement de bureaux sont en cours pour une fin des travaux avant l'hiver ;
- des opérations diverses de maintenance (charpentes, toitures), de remplacement de menuiseries et de mise en conformité (électriques, accessibilité Personne à mobilité réduite (PMR)) sont en cours sur les sites territorialisés ;
- les études de conception relatives au regroupement des Maisons du Département (MDD) sociales et techniques de Châteauneuf-la-Forêt et Nantiat sont en cours avec l'objectif d'établir de nouveaux avant-projets détaillés fin 2025 ;
- les données programmatiques concernant l'extension et la modernisation de la MDD sociale Coty ayant évolué à l'été 2025, les études de conception sont à adapter. Un avant-projet détaillé pourrait être présenté d'ici fin 2025.

Afin de prendre en compte les opérations de réparation et de maintenance survenues au cours de l'année, il est proposé d'ajuster ce programme par l'ouverture d'une autorisation de programme de 160 000 €, répartie comme suit :

Sites	Désignation	Montant de l'AP
Antenne technique d'Eymoutiers	Aménagement des locaux	46 000 €
Centre technique de Pierre-Buffière	Rénovation du sanitaire	1 000 €
MDD sociale d'Eymoutiers	Remplacement du brûleur de la chaudière	3 000 €
HDD	Etude pour la réfection de la passerelle d'accès au bâtiment principal	15 000 €
HDD	Remplacement d'une porte coupe-feu	3 000 €
HDD	Mise en œuvre d'une climatisation indépendante du groupe froid dans le datacenter	70 000 €
Divers sites	Mise en conformité des ascenseurs	22 000 €

Les crédits de paiement votés sur ces différents programmes sont suffisants pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2025.

2 – Bâtiments à vocation culturelle et sportive

Château de Châlucaet : programme de cristallisation du château haut

L'arrêté attributif de subvention de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), relatif aux travaux de cristallisation des murs de la Tour Nord-est du château haut, a été signé au cours de l'été 2025. Le démarrage des fouilles archéologiques et des travaux de cristallisation est programmé à l'automne 2025.

Centre de la mémoire : reconfiguration des espaces d'accueil et de l'exposition permanente

Les installations pour l'accueil temporaire du public ainsi que le cheminement piéton provisoire menant au village martyr sont opérationnels depuis la mi-septembre.

A l'issue de la consultation des entreprises qui s'est déroulée au cours du printemps 2025, les marchés de travaux architecturaux ont été notifiés au cours de l'été. La période de préparation a débuté mi-septembre 2025 avec un démarrage effectif des travaux au mois d'octobre.

La consultation des entreprises pour les travaux scénographiques est en cours avec l'objectif d'un démarrage des prestations scénographiques sur site à l'automne 2026 concomitamment à la fin des travaux architecturaux.

Construction d'un stade d'athlétisme couvert

Les travaux de construction ainsi que l'acquisition et l'installation des matériels d'athlétisme et de musculation du stade sont terminés et réceptionnés.

La Fédération Française d'Athlétisme a homologué l'équipement en catégorie « Nationale » en matière de compétition d'athlétisme en juillet 2025. De plus, la

Commission de sécurité de la Ville de Limoges a délivré un avis favorable à l'ouverture et l'exploitation du bâtiment en aout 2025.

Suite à son inauguration le 10 octobre, le stade Marie-José Pérec est désormais opérationnel.

Programme d'aménagements divers et de maintenance sur les sites culturels et sportifs

- *Site des Archives départementales*

La sécurisation de l'accès au site par la pose d'un contrôle d'accès, le remplacement et l'automatisation des portails a été réalisée au premier trimestre 2025.

La salle de conférence a été entièrement rénovée au cours du printemps 2025.

La consultation des entreprises est en cours pour l'optimisation de la gestion technique du bâtiment avec l'objectif d'un démarrage des travaux fin 2025.

- *Site de CHEOPS 87*

Afin d'harmoniser l'aspect extérieur de l'ancien gymnase avec le nouveau stade attenant, des travaux de nettoyage et de mise en peinture des façades et toitures ont été réalisés à l'été 2025.

La passerelle bois au droit du cheminement faisant la jonction entre les gymnases et le complexe Robert Leconte a été remplacée.

Un renouvellement complet des signalétiques extérieures et intérieures sur le site est en cours.

Enfin, les études de conception pour la redéfinition et la requalification des espaces extérieurs du site de CHEOPS 87 ont débuté au printemps 2025 avec l'objectif d'une présentation d'un avant-projet début d'année prochaine.

Le déploiement du nouveau réseau de chaleur urbain Limoges Sud devrait permettre de raccorder les bâtiments du site de CHEOPS pour l'hiver 2026-2027. Dans cet objectif, il est nécessaire d'anticiper l'optimisation des installations de chauffage du réseau secondaire de chaque bâtiment. Cela implique le remplacement des équipements des sous-stations (panoplies et circulateurs de chauffage armoires électriques) et la mise en place d'une gestion technique des bâtiments, afin d'adapter les consignes de chauffage en fonction de l'utilisation des différents locaux et des différentes occupations. Enfin, il convient de sécuriser les accès à ce site en installant un système de vidéo protection, ainsi qu'un portail au niveau de l'accès côté Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne (BDHV). Des financements de l'Etat sont sollicités au titre du Fonds interministériel de Prévention de la délinquance (FIPD). Ainsi, il est proposé d'inscrire une AP de 250 000 €.

- *Site du Mont-Gargan*

La pose d'une grille permettant la création d'un espace accessible au public à l'intérieur de la chapelle est en cours après avoir obtenu les autorisations nécessaires des services de l'Etat.

Les crédits de paiement votés sur ces programmes sont suffisants pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2025.

3 - Bâtiments à vocation touristique et économique

Site de Saint-Pardoux

Conformément aux programmes votés, l'avancement des principales opérations sur ce site est le suivant :

- la réalisation au printemps 2025 du drainage des zones humides des arrières plages ainsi que la réfection des enrobés de chaussée au droit des éco-points des 3 sites ;
- la mise en sécurité au printemps 2025 des passerelles bois les plus dégradées autour du lac notamment dans les secteurs des Bordes et de la Ribière ;
- la sécurisation périmétrique du camping jeune de Chabannes en mai 2025 par la pose d'une clôture adaptée ;
- la pose de mâts porte-drapeaux institutionnels implantés sur chacun des sites depuis le début de la haute-saison ;
- la mise en accessibilité du bi-poulie du wakepark effective depuis le mois de juillet 2025 ;
- l'aménagement des ateliers techniques, visant notamment à augmenter sensiblement la capacité de stockage de matériels dans les locaux existants, devrait débiter à l'hiver prochain, suite à la consultation en cours des entreprises de travaux.

Laboratoire départemental

Les travaux visant à regrouper et transférer des activités sur les différents bâtiments afin de libérer entièrement le bâtiment D pour la plateforme MICE ont été achevés au printemps 2025. Le déménagement des équipes, principalement vers le bâtiment C réaménagé en conséquence, devrait être effectif d'ici la fin d'année 2025.

Les enrobés des voiries internes au site permettant l'accès des véhicules aux bâtiments C et D ont été réalisés au cours du premier trimestre 2025.

L'inscription d'une AP de 12 000 € est proposé pour le remplacement des ventilateurs et batteries des onduleurs.

Les crédits de paiement votés sur ces programmes sont suffisants pour couvrir les dépenses engagées et à venir pour l'exercice 2025.

DECISION

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 avril 2021 en matière de gestion du domaine départemental ;

Vu les programmes d'investissements immobiliers relatifs au patrimoine bâti (hors collèges) validés par délibération de l'Assemblée départementale en date du 10 avril 2025 ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du Département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'approuver les propositions présentées dans le rapport ci-dessus ;

de valider les nouvelles inscriptions budgétaires de 422 000 € en AP ;

d'autoriser son Président à signer les autorisations administratives nécessaires à leur mise en œuvre.

42 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG (délégation de vote à M. LARCHER), M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme GENTIL (délégation de vote à M. BOST), M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER, Mme LARDY (délégation de vote à M. AUZEMERY), M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI (délégation de vote à M. BOISSERIE), M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE